

Projet de Développement

Randonnée 2013 - 2017



Préambule

Avec plus de 3 millions de pratiquants recensés en France, le roller est souvent perçu à travers sa dimension grand public que lui confère la Randonnée. Expression d'un **sport urbain comme d'un sport de nature**, la Randonnée renferme un grand potentiel de développement pour notre fédération car elle répond à une demande de notre société, tournée vers **une offre sportive facile d'accès à tout âge, mixte et saine pour la santé comme pour l'environnement**.

Comptant aujourd'hui près de 11 000 licenciés, la Randonnée discipline à part entière de la Fédération Française de Roller Sports, a connu une augmentation rapide de ses effectifs qui pourra être confortée et poursuivie à la faveur d'une réponse fédérale adaptée.

Opérateur de randonnée à roller parmi d'autres, **la FFRS doit pouvoir affirmer sa place, naturellement centrale**, à la fois grâce à une offre de pratique riche et performante, mais aussi par les services qu'elle offre à ses clubs comme à leurs licenciés.

Pouvant être appréhendé comme un point d'entrée dans le monde du roller, la Randonnée doit assumer pleinement son rôle et le renforcer. A l'heure où plus de la moitié des clubs de roller proposent plusieurs disciplines et que les patineurs eux-mêmes conjuguent de plus en plus souvent plusieurs spécialités, la Randonnée doit apporter sa contribution à un travail réalisé à une échelle plus large sur **la trajectoire du licencié**, guidé par **une conception transversale du développement de la « Fédération toute entière »**.

De même, il est nécessaire de créer les conditions d'une **fidélisation des randonneurs** au sein des clubs à l'intérieur même de la discipline. Ceci en agissant non seulement sur les manifestations fédérales, mais également sur l'encadrement et l'offre pédagogique. La Randonnée constitue en effet une activité sportive à part entière, fût-elle non compétitive, et doit à ce titre bénéficier de contenus de formation à même d'accompagner le patineur, une fois acquis les fondamentaux techniques, vers des formats de perfectionnement et d'entraînement assortis d'objectifs qui jalonneront la saison. **2013 – 2017 devra être l'olympiade d'un nouvel horizon pédagogique pour la Randonnée**.

Discipline « jeune » dans son organisation, qui n'existe comme entité propre au sein de la FFRS que depuis trois olympiades, la Randonnée doit relever le défi de se **structurer tant au niveau national que d'un réseau territorial** pour répondre aux besoins de près de 400 clubs répartis sur l'ensemble de l'hexagone. A ce titre, l'accompagnement des initiatives locales, **le dialogue et le travail en commun avec les Ligues et les CDRS est un enjeu déterminant**.

Dans la continuité des initiatives déployées au cours de la dernière olympiade, ce projet de développement « Randonnée 2013 – 2017 » prolonge ces axes de travail. Il a pour objectif de **donner à la Fédération l'ambition de ses moyens**, celle d'exploiter pleinement le potentiel de croissance offert par la randonnée, au service du Roller, riche de ses différentes spécialités et de leurs complémentarités, au sein d'un **projet fédéral et fédérateur**.

Index des fiches actions

Axe 1 - Poursuivre et amplifier la pratique de la randonnée

Objectif 1.1 - Recruter

Action 1.1.1 - Affirmer la place de la FFRS comme acteur «naturel» du développement de la randonnée à rollers

Action 1.1.2 - Affirmer la FFRS comme acteur majeur des espaces et itinéraires de randonnée

Action 1.1.3 - Favoriser le passage de la «pratique libre» vers l'offre pédagogique proposée au sein des clubs

Objectif 1.2 - Fidéliser

Action 1.2.1 - Développer l'offre de pratique

Action 1.2.2 - Former les moniteurs et les bénévoles

Axe 2 - Accompagner la croissance de la discipline

Objectif 2.1 - Adapter l'outil fédéral

Action 2.1.1 - Structurer la Commission Randonnée

Action 2.1.2 - Développer la capacité d'ingénierie de la DTN Randonnée et des formateurs associés

Objectif 2.2 - Conforter la dynamique territoriale

Action 2.2.1 - Structurer un réseau territorial

Action 2.2.2 - Accompagner les clubs dans leur structuration

Axe 3 - Promouvoir et conforter le cadre de pratique

Objectif 3.1 - Pour des infrastructures adaptées au roller

Action 3.1.1 - Les revêtements extérieurs

Objectif 3.2 - Adapter la réglementation

Action 3.1.2 - La réglementation

Axe 4 - Inscrire la randonnée dans la dynamique de développement fédéral

Objectif 4.1 - Articuler le plan de développement randonnée avec la stratégie fédérale 2012 - 2016

Action 4.1.1 - Articuler le plan de développement randonnée avec la stratégie fédérale 2012 - 2016

Axe 1

Poursuivre et amplifier le développement de la Randonnée



Axe 1

Poursuivre et amplifier le développement de la randonnée

Objectif 1:1

Recruter

Action 1.1.1

Affirmer la FFRS comme un acteur «naturel» de la randonnée à rollers

Les enjeux

Sport individuel et de loisir, pratiqué en milieu ouvert, la randonnée à rollers a des caractéristiques intrinsèques qui expliquent une forte proportion de «pratique libre» ou hors du cadre traditionnel du club sportif. Par ailleurs, l'évolution de notre société favorise l'expression d'une demande du public tournée vers une offre de loisirs et de sport - santé facilement accessibles et sans contrainte.

Au-delà de la FFRS, de ses organes déconcentrés et de ses clubs, la randonnée à rollers connaît de multiples acteurs (fédérations affinitaires, associations non affiliées...) à même de proposer une offre concurrente qui peut même, localement, bénéficier d'une plus forte visibilité.

Par les services qu'elle propose aux clubs (cf. cette fiche et suivantes) et les événements qu'elle organise à destination du public, la FFRS ambitionne d'affirmer sa place d'acteur naturel de la randonnée à rollers.

Les mesures concrètes

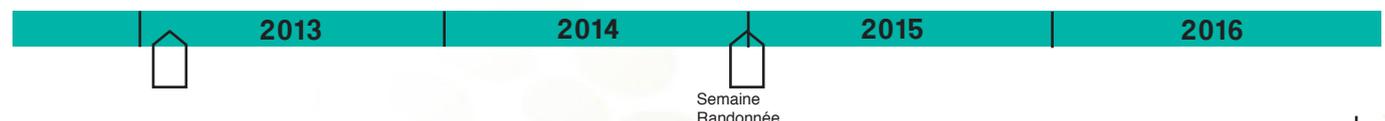
Créer l'évènement à partir de randonnées urbaines régulières

Proposer aux clubs des temps forts nationaux et des partenariats-cadres dans lesquels inscrire leurs événements

Etudier l'instauration d'une semaine de la randonnée à rollers, cadre d'une communication fédérale

Valoriser les organisations des clubs par l'animation du circuit fédéral «Rando Verte Roller» et le label «Urban Roller»

Mise en oeuvre



Référent

Commission Randonnée

Partenaires

FRC - Neurodon, fédérations caritatives...

Axe 1

Poursuivre et amplifier le développement de la randonnée

Objectif 1.1

Recruter

Action 1.1.2

Affirmer la FFRS comme acteur majeur des espaces et itinéraires de randonnée

Les enjeux

Sport de pleine nature, la randonnée à rollers se pratique dans des milieux ouverts (pistes cyclables ou voies vertes) plus ou moins adaptés au roller. Il est nécessaire de recenser les lieux accessibles pour favoriser la pratique du roller.

Sur ces espaces, se côtoient plusieurs sports. La visibilité des clubs affiliés à la FFRS usagers de ces infrastructures doit être renforcée. Pour un patineur individuel qui utilise une piste cyclable ou une voie verte, le lien entre l'infrastructure, et l'existence / l'offre du ou des clubs de roller à proximité doit être aussi naturelle que pour d'autres fédérations leaders telles que la randonnée pédestre ou le cyclotourisme.

Les mesures concrètes

Recenser les itinéraires de randonnée et mettre en valeur l'offre fédérale liée

Créer un site internet recensant et caractérisant les parcours de randonnée. Cet outil devra être en mesure de valoriser les clubs et les activités qu'ils proposent sur site ou à proximité.

Introduire une norme des itinéraires de randonnée à rollers, repérable par le public

Elaborer un référentiel pour qualifier les itinéraires de randonnée en fonction de leur distance, des services proposés et de leur difficulté technique. Garantir le lien entre ce référentiel et les standards pédagogiques de la FFRS (Roues de l'ERF notamment) (cf.action 1.1.3).

Mise en oeuvre

2013

2014

2015

2016

Lancement
études

Référent

Commission Randonnée

Partenaires

Commission Communication FFRS, Commission Equipement FFRS, AF3V,
Opérateur pour le site internet

Axe 1

Poursuivre et amplifier le développement de la randonnée

Objectif 1.1

Recruter

Action 1.1.3

Favoriser le passage de la « pratique libre » vers l'offre pédagogique proposée au sein des clubs

Les enjeux

Le lien entre l'apprentissage technique, l'entraînement nécessaire pour pratiquer la randonnée à rollers, d'une part, et l'offre pédagogique des clubs FFRS, d'autre part, n'est pas assez affirmé. Il convient de donner corps à l'affirmation selon laquelle il n'y a pas meilleur moyen d'apprendre et de prendre plaisir à randonner que grâce et au sein d'un club de roller.

Les mesures concrètes

Créer un référentiel de difficulté des itinéraires de randonnée et assurer sa correspondance avec l'Ecole de Roller Français et / ou tout autre référentiel pédagogique randonnée à venir (cf. action 1.2.2).

Mise en oeuvre



Référent

Commission Randonnée

Partenaires

Commission Enseignement

Axe 1

Poursuivre et amplifier le développement de la randonnée

Objectif 1.2

Fidéliser

Action 1.21

Développer l'offre de pratique

Les enjeux

La FFRS compte près de 11 000 licenciés en randonnée. Bien identifiée et accessible par le public, cette discipline connaît néanmoins un taux de fidélisation faible (50 % à n+1) en comparaison des autres disciplines du roller (env. 80 % toutes disciplines confondues). Le développement de l'offre de pratique est un élément clé de la fidélisation des licenciés.

Comme pour les autres disciplines, la taille des sections randonnée est relativement modeste (82 % des clubs ou sections randonnée comportant moins de 60 membres et 91 % moins de 80 personnes). Elle ne permet pas d'envisager le développement de l'offre de pratique uniquement au sein du club. Il doit reposer sur des initiatives fédérales.

A l'instar des disciplines compétitives, il est important d'animer des rendez-vous à l'échelle nationale et locale, sources de synergies entre clubs et à mêmes de structurer la pratique.

Les mesures concrètes

Animer le circuit fédéral «Rando Verte Roller» autour d'une douzaine d'étapes annuelles (roller sport de nature)

Etudier la création de randonnées de nature régionales, déclinaison du circuit fédéral «Rando Verte Roller»

Déployer le label «Urban Roller» (pratique urbaine grand public)

Créer un circuit fédéral des raids à rollers (randonnée sportive)

Mise en oeuvre



Référent

Commission Randonnée

Partenaires

Clubs, Ligues et CDRS organisateurs
Comité Course FFRS

Axe 1

Poursuivre et amplifier le développement de la randonnée

Objectif 1.2

Fidéliser

Action 1.2.2

Former les moniteurs et les bénévoles

Les enjeux

Pour fidéliser ses licenciés, le club doit pouvoir s'appuyer sur des compétences, à la fois en termes d'organisation et pédagogiques. Discipline encore jeune dans sa structuration fédérale, la randonnée souffre d'un manque de moniteurs et de cadres formés au regard de la progression rapide du nombre de clubs et de licenciés.

Pratique sportive à part entière, il est essentiel que l'apprentissage de la randonnée ne se limite pas à une seule école de patinage. Une fois acquis les fondamentaux du patinage, le licencié doit pouvoir trouver au sein de son club un apport pédagogique à même de favoriser sa progression technique, son entraînement et susciter l'envie autour de mises en situations et d'objectifs concrets.

Les mesures concrètes

Engager les démarches pour obtenir la création du Certificat de Qualification Professionnelle Roller Randonnée et assurer sa mise en oeuvre.

Etudier un redéploiement du Brevet d'Entraîneur Fédéral Randonnée

Poursuite des formations de staffeurs

Poursuivre et amplifier les formations à l'attention des dirigeants

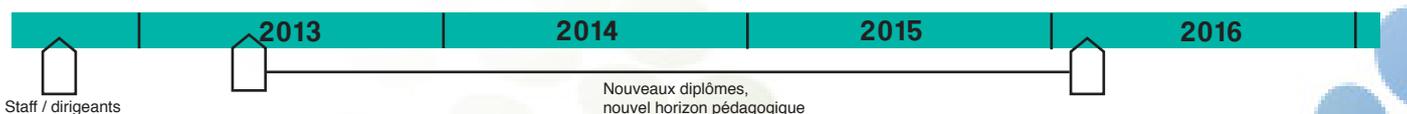
(cahier de formation, notes d'information et modules thématiques)

Avec l'appui de la DTN, engager une réflexion sur l'offre de formation pour répondre à la pénurie de pédagogues

Ouvrir un nouvel horizon pédagogique pour la randonnée : de l'école de patinage à l'entraînement à la randonnée

Engager une réflexion en profondeur sur les contenus de formation, la formation des formateurs. Proposer de nouveaux outils de formation, des cycles assortis d'objectifs afin d'offrir une progression aux élèves des sections randonnée. Passer d'une pédagogie centrée autour de la maîtrise d'éléments techniques à une approche guidée par des mises en situation et la participation à des randonnées.

Mise en oeuvre



Référents

DTN, Commission Randonnée

Partenaires

Commission Enseignement

Axe 2

Accompagner la croissance de la discipline



Axe 2

Accompagner la croissance de la discipline

Objectif 2.1

Adapter l'outil fédéral

Action 2.1.1

Structurer la Commission Randonnée

Les enjeux

La discipline randonnée a connu une croissance rapide et soutenue ces dix dernières années. Il est nécessaire d'adapter la structure fédérale pour répondre aux besoins de cette discipline en plein essor.

Les mesures concrètes

Élargir et organiser la structure bénévole

Participer à la gouvernance fédérale

Mise en oeuvre



Référent

Commission Randonnée

Partenaires

Axe 2

Accompagner la croissance de la discipline

Objectif 21

Adapter l'outil fédéral

Action 21.2

Développer la capacité d'ingénierie de la DTN Randonnée et des formateurs associés

Les enjeux

Premier diplôme spécialisé en randonnée, créé au milieu des années 2000, le BEES Randonnée n'aura existé qu'une dizaine d'années. En l'absence de diplômes de niveau supérieur (BEES 2 ou DE), la randonnée souffre d'un déficit de professionnels qualifiés à même de planifier et mettre en oeuvre une politique de développement.

Les mesures concrètes

Renforcer la capacité d'action de la DTN Randonnée

Renforcer et élargir le réseau de formateurs randonnée associés

Mise en oeuvre



Référent

DTN

Partenaires

Axe 2

Accompagner la croissance de la discipline

Objectif 2.2

Conforter la dynamique territoriale

Action 2.2.1

Structurer un réseau territorial

Les enjeux

Comptant près de 350 clubs (soit 44 % du nombre total de clubs), la randonnée est la discipline qui compte le plus grand nombre de structures réparties à travers la France. Si elle est une chance, cette couverture géographique implique un effort significatif pour structurer, développer et accompagner la pratique sur le territoire.

Les mesures concrètes

Animation et suivi du réseau territorial

Communication périodique à destination des correspondants randonnée des Ligues et CDRS.
Etudier l'instauration d'un séminaire des correspondants randonnée

Affirmer la place des territoires dans le développement de la discipline

Etudier la mise en oeuvre de conventions territoriales

Accompagner les territoires dans leurs projets de développement, y compris par le détachement de cadres techniques

Mise en oeuvre



Référent

DTN, Commission Randonnée

Partenaires

Ligues, CDRS

Accompagner les clubs dans leur structuration

Les enjeux

Avec près de 350 clubs ou sections, la randonnée est la discipline la plus diffusée à travers le territoire. On retrouve des sections randonnées dans des clubs de toutes tailles, représentant de 12 % jusqu'à 35 % des effectifs de la tranche. On constate une très grande hétérogénéité dans le profil des clubs de randonnée : 82 % des structures ont moins de 60 licenciés randonnée et 91 % ont moins de 80 membres.

Au-delà de la taille, il faut prendre en compte l'expérience des structures, des clubs bien établis coexistant avec d'autres qui débutent leur activité.

Les mesures concrètes

Accompagner les clubs selon une approche différenciée en fonction de la taille et de la structuration du club

Club émergent (outils de démarrage, parrainage, formation des premiers bénévoles), club établi (aide à la consolidation des acquis - offre de pratique & fidélisation, formation des dirigeants, bénévoles et éducateurs), club moteur (mise en oeuvre d'une école de roller randonnée, implication dans le circuit fédéral et relais de développement sur le territoire).

Former les dirigeants et les cadres

Kits de démarrage, notes d'information, cahier de formation, étudier la mise en place de modules de formation thématiques fondés sur le BEF...

Aide aux clubs

Accompagnement des clubs, notamment dans le domaine juridique.

Mise en oeuvre



Référent

Commission Randonnée

Partenaires

DTN, Commission Développement FFRS

Axe 3

Promouvoir et conforter le cadre de pratique



Axe 3

Promouvoir et conforter le cadre de pratique

Objectif 31

Pour des infrastructures adaptées au roller

Action 3.1.1

Les revêtements extérieurs

Les enjeux

Les pistes cyclables et les voies vertes constituent des lieux de pratique privilégiés. Alors qu'un nombre croissant de collectivités s'engagent dans la rénovation et le développement de nouveaux cheminements doux, sportifs et de loisirs, notre Fédération doit être volontariste afin de mettre en avant des solutions techniques favorables à l'évolution des patineurs.

Les mesures concrètes

Finalisation, déploiement et valorisation du guide des revêtements extérieurs

Etablir un cahier des charges, caractériser et normaliser les parcours de randonnée (cf. action 11.2)

Mise en oeuvre



Référent

Commission Randonnée / Commission Equipement

Partenaires

AF3V

Axe 3

Promouvoir et conforter le cadre de pratique

Objectif 31

Adapter la réglementation

Action 31.2

La réglementation

Les enjeux

En tant que fédération délégataire, la FFRS a pour prérogative de définir les règles techniques et de sécurité liées à la pratique du roller lors des événements sportifs en général et des randonnées en particulier. Elle s'engage par ailleurs pour une meilleure prise en compte du roller par les pouvoirs publics.

Les mesures concrètes

Mise à jour du règlement fédéral randonnée

Mise à jour de la fiche technique randonnée

Agir pour l'adoption d'un statut du patineur dans le Code de la Route

Mise en oeuvre

2013

2014

2015

2016

Référent

Commission Randonnée

Partenaires

CNOSF

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie

Axe 4

Inscrire la randonnée dans la dynamique de développement fédéral



Axe 4

Inscrire la randonnée dans la dynamique de développement fédéral

Objectif 4.1

Articuler le plan développement randonnée avec la stratégie fédérale 2012 - 2016

Action 4.1.1

Articuler le plan de développement randonnée avec la stratégie fédérale 2012 - 2016

Les enjeux

Largement diffusée sur le territoire et à travers des clubs de toutes tailles, la randonnée doit s'intégrer au sein du projet de développement fédéral de l'olympiade.

Les pistes de travail

La randonnée, support de communication, vecteur de développement

Pratique féminine, sport pour tous et sport de nature : des enjeux sociétaux à valoriser

Engager une étude sur la trajectoire du licencié pour mieux appréhender le rôle joué par la randonnée dans le développement fédéral

Participer à la mise en oeuvre d'un label FFRS rénové, issu du projet de développement fédéral

Mise en oeuvre



Référent

Commission Développement, DTN, Commission Randonnée

Partenaires

Fédération Française de Roller Sports Commission Randonnée

6 bd F. Roosevelt CS 11742 - 33080 BORDEAUX CEDEX

www.ffroller.fr



Projet de Développement Randonnée 2013 - 2017

-

Propositions d'Actions dans les Territoires



Préambule

Présente dans 350 clubs de roller français, la Randonnée se retrouve sur l'ensemble du territoire national. Discipline la plus diffusée de la Fédération Française de Roller Sports avec plus des 2/3 des clubs concernés, de taille et de profil divers, la randonnée nécessite pour son développement **une articulation étroite entre le travail mené au niveau de la FFRS et celui conduit par les organes fédéraux déconcentrés** que sont les Ligues et les Comités Départementaux.

Déclinaison du plan de développement fédéral « Randonnée 2013 - 2017 », ce document recueille des propositions d'actions appropriables au niveau régional comme à l'échelle d'un département. Fidèle à la logique d'offre de service, il identifie par ailleurs les outils et les ressources que la Commission Randonnée FFRS met à disposition pour accompagner leur réalisation.

Des orientations nationales aux actions de terrain, puisse ce document être la courroie de transmission nécessaire pour agir de concert au service du développement de notre sport.



Propositions d'Actions pour les Ligues et les Comités Départementaux

Commission Randonnée

Actions dans les Territoires pour un Projet de Développement Randonnée

Pour démarrer	Proposition d'action territoriale	Outils	Lien Plan Actions National
	<u>Etablir un état des lieux</u>		
★★	<ul style="list-style-type: none"> Quelques pistes : nombre de clubs de randonnée et taille moyenne, nombre moyen de patineurs pratiquant la randonnée / club, formateurs en exercice, existence de randonnées de référence sur le territoire, infrastructures disponibles... 		
	<u>Développer l'Offre de Pratique</u>		
★★	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en oeuvre une randonnée régulière de référence au niveau du territoire (audience interclub) en milieu urbain ou hors agglomération. Mettre les clubs en synergie autour de cet événement. 	Cahier des charges de l'organisateur randonnée, fiche technique randonnée, cahiers des charges Rando Verte Roller & Urban Roller	Actions 1.1.1, 1.2.1 & 2.2.2
	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en oeuvre une randonnée nature à même d'être éligible au circuit «Rando Verte Roller» 	Cahier des charges et outils «Rando Verte Roller»	Action 1.2.1
	<ul style="list-style-type: none"> Obtenir le label «Urban Roller» pour une randonnée urbaine du territoire 	Cahier des charges «Urban Roller»	Action 1.2.1
	<u>Former les Moniteurs et les Bénévoles</u>		
★★	<ul style="list-style-type: none"> Proposer une formation de staffeurs tous les 2 ans 	Formations staff gratuites et clé en main; contacter la Commission Randonnée	Action 1.2.2
★★	<ul style="list-style-type: none"> Diffuser dans les clubs les outils de formation des dirigeants 	Notes d'information juridique, formations thématiques	Actions 1.2.2 & 2.2.2
	<ul style="list-style-type: none"> Identifier dans les clubs et présenter des candidats au BEF Randonnée et / ou au BPJEPS CS Roller 	Formations mises en oeuvre par la FFRS	Action 1.2.2
	<u>Structurer le territoire</u>		
★★	<ul style="list-style-type: none"> Identifier un responsable randonnée, correspondant de la Commission Randonnée FFRS 	Transmettre les coordonnées à la Commission Randonnée	Action 2.2.1
★★	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les BEF Randonnée et les diplômés d'Etat à même d'enseigner la randonnée sur le territoire 	Pour formations complémentaires & recyclage, consulter la Commission Randonnée	Actions 1.2.1 & 2.2.1
	<u>Agir sur le cadre de pratique</u>		
★★	<ul style="list-style-type: none"> Etre un interlocuteur des maîtres d'ouvrage lors de la création ou du réaménagement de voies vertes 	Guide référentiel des revêtements (en cours)	Action 3.1.1
	<ul style="list-style-type: none"> Représenter le roller dans la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires ou dans le dispositif de concertation mis en place par le Conseil Général pour l'élaboration du Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires. Affirmer la place du roller comme sport de nature. 	Guide référentiel des revêtements (en cours)	Action 3.1.1

Les propositions ci-dessus détaillent les pistes de collaboration entre la FFRS, les Ligues et les CDRS pour le développement de la Randonnée. Celles-ci sont vouées à être déclinées en fonction des spécificités du territoire. La liste présentée n'est pas exhaustive.

Fédération Française de Roller Sports Commission Randonnée

6 bd F. Roosevelt CS 11742 - 33080 BORDEAUX CEDEX

www.ffroller.fr

